

Elèves de terminale ...

N°2 SPECIAL « ETUDIER EN EUROPE »

Une coloration européenne des cursus
qui vous ouvre des portes !

Etudier dans un autre pays offre de nombreux avantages en terme d'insertion professionnelle, quel que soit le domaine d'études. Partir pour un stage ou pour étudier c'est l'occasion de développer la maîtrise d'une langue, la connaissance de la culture d'un pays et de ses pratiques.

ZOOM sur une bonne idée

Le SVE (service volontaire européen) vous permet de partir dans l'un des pays de l'Union. Vous travaillerez dans une organisation à but non lucratif, et l'aidez à développer ses activités. Non rémunérés, vous serez hébergés, nourris et disposerez d'un peu d'argent de poche (www.injep.fr)

ECTS : véritable monnaie d'échange des études

Dans les parcours Licencé Master Doctorat, les ECTS expriment la quantité de travail de l'étudiant requis pour chaque cours par rapport à l'ensemble des cours d'un cycle d'études donné. Une année d'étude est sanctionnée par la validation de 60 ECTS, 180 pour la Licence.

TEMOIGNAGE

Frédéric

Les premiers temps sur place ne sont pas toujours faciles, car il y a l'éloignement de la famille, l'arrivée dans un nouveau pays avec une culture, une langue différentes... mais c'est une expérience

formidable ! On vit quelque chose d'unique et on apprend plein de choses sur soi-même comme sur les autres ! Si c'était à refaire, je foncerai tête baissée, sans aucune hésitation...

Master 1 de droit, six mois en Espagne

Etudier en France et bénéficier de bourses pour étudier quelque temps ailleurs

ERASMUS

La mobilité des étudiants peut s'effectuer sous la forme d'une mobilité d'études ou de stages en entreprise, les deux pouvant être combinées. Toutes les destinations sont possibles si elles se situent dans l'un des 27 pays membres de l'union

ERASMUS Etudes :

Pour les étudiants ayant validé au moins une année d'études universitaires et quelle que soit la discipline étudiée. Les séjours s'échelonnent de 3 mois à un an. Le montant de la bourse est de 120 euros par mois avec des aides complémentaires possibles. De retour en France, vous avez la garantie de valider les enseignements suivis à l'étranger grâce au système des ECTS, si vous avez obtenu des résultats suffisants !

ERASMUS Stages

Bourse d'études qui permet à tous les étudiants dès la première année d'étude s supérieures d'accomplir un stage d'une durée de 3 à 12 mois dans une entreprise européenne, cette bourse concerne aussi les BTS-DUT. Le montant de cette bourse s'élève à 500 euros par mois en moyenne.

Etudier à l'étranger

Vous pouvez choisir de partir seul étudier dans un pays de l'union. Attention, en dehors des programme d'échanges, tous les frais sont à votre charge. Il est conseillé de maîtriser la langue du pays visé.. Dans la plupart des cas, un test de langue attend les étudiants à l'entrée de l'université.

Vous avez obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur à l'étranger ?

Diplômé de l'enseignement supérieur vous pouvez revenir étudier en France, et poursuivre votre cursus. Si votre cursus ne relève pas du système LMD, vous présenterez une traduction et un descriptif du cursus de formation suivi et demanderez un dispense d'études auprès de l'établissement dans lequel vous souhaitez préparer un diplôme français.

ZAPPING

Retrouvez toutes les informations sur les sites :

<http://mobilite-europe.fr>
onisep.fr « étudier en Europe »
www.euroguidance-France.org

DES CHIFFRES

En 2006-2007, ERASMUS a bénéficié à 23000 étudiants. 60% d'entre eux étaient issus de l'Université, parmi eux, 36% sont partis en 3ème année (L3).

Disciplines majoritairement représentées : gestion, langues, ingénierie

POUR EN SAVOIR PLUS

Des CIO relais de l'information

<http://cio-europe.scola.ac-paris.fr/europe.htm>

Des brochures à consulter au CDI
du lycée ou au CIO

